

BUDGET ANNEXE

« REGIE D'ACTION SOCIALE »

RAPPORT DE PRÉSENTATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

EXERCICE 2025

SOMMAIRE

1. Présentation générale du compte financier unique du budget annexe « régie d'action sociale »	3
2. La trajectoire financière du budget annexe « régie d'action sociale »	5
2.1 Les indicateurs d'exécution budgétaire du budget annexe « régie d'action sociale »	5
2.2 Les résultats du budget annexe « régie d'action sociale »	6
2.3 Les indicateurs de gestion du budget annexe « régie d'action sociale »	7
2.4 La dette du budget annexe « régie d'action sociale »	7
3. Le bilan de l'actif et du passif du budget annexe « régie d'action sociale »	8
4. La programmation pluriannuelle du budget annexe « régie d'action sociale »	9
5. La section de fonctionnement du budget annexe « régie d'action sociale »	10
5.1 Les recettes de fonctionnement du compte financier unique	10
5.2 Les dépenses de fonctionnement du compte financier unique	11
6. La section d'investissement du budget annexe « régie d'action sociale »	12
6.1 Les dépenses d'investissement du compte financier unique	12
6.2 Les recettes d'investissement du compte financier unique	13

1. PRESENTATION GENERALE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

A partir de l'exercice 2025, le compte financier unique (CFU) constitue le document budgétaire et comptable qui s'est substitué, à la fois au compte administratif et au compte de gestion¹.

Le compte financier unique constitue un levier pour la fiabilisation des comptes du secteur public local et facilite la mise en perspective des états financiers.

Sa présentation intègre un bilan, un compte de résultat et des annexes, par budget, apportant ainsi une vision patrimoniale. Les données d'exécution budgétaires et les informations patrimoniales sont désormais présentes au sein d'un même document.

Alors que le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives constituent des états de prévisions, le compte financier unique a pour objet de présenter les résultats de l'exécution budgétaire de l'année en permettant le rapprochement des autorisations votées par le Conseil de la Métropole avec les recettes et les dépenses réellement constatées sur l'exercice. Ces résultats sont repris au budget supplémentaire de l'année n+1.

Le lancement, le 1er janvier 2024, de la Régie Métropolitaine d'Action Sociale « M+ » constitue un levier structurant pour inscrire durablement une action sociale ambitieuse, renforcer l'attractivité et la justice sociale, et améliorer concrètement le pouvoir d'achat, ainsi que les conditions de vie des 8 500 agents et de leurs familles.

En 2025, l'accent a été mis sur les thématiques suivantes :

✓ La famille

Toujours au cœur des priorités de M+, la politique dédiée à la famille vise à accompagner les agents dans les moments clés de la vie.

Pour cela, la communication et l'accompagnement des agents ont été renforcés avec la mise en place d'une démarche d'Aller-Vers, par la tenue de permanences tout au long de l'année, directement sur les sites opérationnels de la Direction Générale Déléguée Amélioration du Cadre de Vie.

En 2025, les dispositifs, mis en œuvre lors de la création de M+, ont été reconduits, avec la volonté de privilégier les chèques cadeaux au format dématérialisé :

- E-chèques cadeaux pour naissance ou adoption ; mariages ou PACS ;
- CESU préfinancés pour la garde des enfants de moins de 3 ans ;
- e-chèques cadeaux pour la rentrée scolaire ;
- participations aux activités périscolaires ;
- soutien aux familles avec enfants en situation de handicap ;
- participations liées aux frais d'obsèques, déménagements ou examens BAFA ;
- e-chèques cadeaux de Noël pour les agents et leurs enfants.

Cet ensemble d'aides familiales s'élève à **2 403 600€ en 2025**, et confirme la volonté métropolitaine d'offrir un soutien concret et durable aux agents et à leurs proches.

✓ La vie professionnelle de l'agent

La Régie participe activement à la reconnaissance du parcours professionnel :

- Dotations pour les 405 médailles d'honneur du travail ;
- chèques cadeaux pour les 146 nouveaux retraités ;

¹ Article 2025 de la loi de finances pour 2024 et Délibération N° FBPA-026-17043/24/CM votée le 5 décembre 2024.

- financement des journées de cohésion professionnelle de 26 services, directions ou pôles.

Ces dispositifs contribuent à renforcer le sentiment d'appartenance, la valorisation des agents et la qualité de vie au travail. Ces prestations représentent **182 748 € sur l'année 2025**.

✓ **La solidarité**

Le Fonds de Secours, pilier de l'action sociale, demeure mobilisé pour soutenir les agents confrontés à des situations de grande précarité. Les aides, attribuées après analyse sociale par les assistantes sociales de la Métropole et avis de la commission dédiée, permettent d'apporter une réponse rapide et adaptée aux besoins urgents.

En 2025, la Régie a poursuivi ses efforts pour garantir l'équité, la réactivité et le respect des situations individuelles en apportant un soutien total de plus de **220 000€ aux 448 agents** en grande difficulté.

✓ **Les loisirs**

Soucieuse de renforcer les liens entre agents et d'encourager l'accès à la culture et au sport, la Régie propose et finance :

- Des séjours en France et à l'étranger à hauteur de 50% ;
- Des participations aux frais de vacances, d'hébergements et de transports ;
- Une aide à la pratique sportive des agents ;
- Des tarifs avantageux et une participation sur les offres culturelles et de loisirs via la plateforme Meyclub.

L'année 2025 a également été marquée par une demande en hausse pour tous les dispositifs d'aide sur les loisirs, la culture et les vacances, traduisant leur attractivité croissante.

La part financière dédiée aux loisirs a atteint **3 393 000€ pour l'année 2025**.

✓ **Un événement majeur : l'Arbre de Noël Métropolitain**

Point fort de l'année, l'Arbre de Noël métropolitain a de nouveau rassemblé plus de **3 300 personnes** (agents et enfants), autour d'animations, d'attractions au cœur du village du Père Noël et d'un spectacle de magie.

Cet événement contribue pleinement à la cohésion métropolitaine et à la visibilité de l'action de la Régie.

L'enveloppe dédiée à cet événement fédérateur s'est élevée à **640 000€**.

2. LA TRAJECTOIRE FINANCIERE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

2.1 LES INDICATEURS D'EXECUTION BUDGETAIRE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Les principaux indicateurs de gestion de l'exécution budgétaire de l'exercice 2025 se déclinent comme suit :

2025	En K€	Montant total "voté" 2025	Montant réalisé 2025	Taux d'exécution 2025
Fonctionnement	Recettes totales	11 872	9 227	78%
	Dont recettes réelles	11 872	9 227	78%
	Dépenses totales	11 872	9 227	78%
	Dont dépenses réelles	11 717	9 143	78%
Investissement	Recettes totales	353	281	79%
	Dont recettes réelles	162	160	99%
	Dépenses totales	196	74	38%
	Dont dépenses réelles	160	38	24%

- ✓ En section de fonctionnement :
 - Le taux d'exécution en dépenses s'élève à **78%** et correspond à un total de **9 227 k€**, et en recettes le taux d'exécution s'élève à **78%**, correspondant à un total de titre émis égal à **9 227 k€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **9 143 k€** et les recettes réelles **9 227 k€**.
- ✓ En section d'investissement :
 - Le taux d'exécution global de la section en dépenses s'élève à **38%** et correspond à un total de mandats émis de **74 k€** ;
 - Le taux d'exécution global de la section en recettes s'élève à **79%** et correspond à un total de titres émis de **281 k€** ;
 - Les dépenses réelles représentent **38 k€** et les recettes réelles **160 k€**.

2.2 LES RESULTATS DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Les résultats s'établissent comme suit :

Détermination du résultat cumulé à la fin de l'exercice 2025				
En K€		Investissement	Fonctionnement	Total cumulé
Recettes réalisées	A	281	9 227	9 508
Restes à réaliser en recettes	B	0	0	0
Dépenses réalisées	C	74	9 227	9 302
Restes à réaliser en dépense	D	0	0	0
Solde des réalisations de l'exercice (+/-)	E = A - C	206	0	206
Résultats antérieurs reportés (+/-)	F	-157	0	-157
Solde pour l'investissement ou résultat de clôture pour le fonctionnement (excédent /déficit)	G = E + F	49	0	49
Différence entre les restes à réaliser (+/-)	H = B - D	0	0	0
Résultat cumulé (excédent /déficit)	I = G + H	49	0	49

Le résultat de clôture 2025 de la section de fonctionnement s'établit à 0 k€. La participation du budget principal au financement du budget annexe « régie d'action sociale » a été ajustée au strict besoin d'équilibre de la section de fonctionnement.

Le résultat cumulé 2025 de la section d'investissement, s'élève à 49 k€. L'amortissement de l'actif a apporté un financement au-delà des besoins des dépenses d'investissement de l'exercice.

2.3 LES INDICATEURS DE GESTION DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Epargne de gestion courante	= recettes de gestion courante - dépenses de gestion courante (hors solde exceptionnel et financier et provisions réelles) => Capacité courante de financement de l'établissement hors politique d'endettement
Epargne de gestion	= Epargne de gestion courante + solde exceptionnel large => Capacité de la collectivité à dégager de l'autofinancement après prise en compte des éléments non liés à la gestion courante (résultat exceptionnel).
Epargne brute	= recettes réelles de fonctionnement - dépenses réelles de fonctionnement => Capacité d'autofinancement brute (CAF) de la section d'investissement
Epargne nette	= épargne brute - annuité en capital de la dette => Capacité d'autofinancement nette de la section d'investissement
Capacité dynamique de désendettement (en année)	= encours de dette "n" / Epargne brute => capacité théorique de la collectivité à rembourser sa dette (nombre d'années théoriques qu'il faudrait à la collectivité pour rembourser l'intégralité de sa dette en y consacrant la totalité de son épargne brute).

En K€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	CFU 2024/2025	
				en K€	en %
Recettes de gestion courante	8 758	11 871	9 225	467	5%
Dépenses de gestion courante	8 513	11 710	9 136	623	7%
Epargne de gestion courante (EBG)	246	161	90	-156	-63%
Taux d'épargne de gestion courante (Taux d'EBG)	3%	1%	1%		
Recettes exceptionnelles larges (77 + 78 +76) hors nature 775	0	1	2	2	0%
Dépenses exceptionnelles larges (67 +68 + 66112)	73	7	7	-66	-90%
Résultat exceptionnel large	-73	-6	-5	68	-93%
Epargne de gestion (EBG + résultat exceptionnel)	172	155	85	-88	-51%
Taux d'épargne de gestion	2%	1%	1%		
Recettes réelles	8 758	11 872	9 227	469	5%
Dépenses réelles	8 586	11 717	9 143	557	6%
Epargne brute (EBE)	172	155	85	-88	-51%
Taux d'épargne brute (Taux d'EBE)	2%	1%	1%		-53%
Epargne nette (ENE)	172	155	85	-88	-51%
Taux d'épargne nette (Taux d'ENE)	2%	1%	1%		

Le budget annexe ayant un équilibre financier assuré par une participation du budget principal, et ne comportant pas de dette, ces indicateurs ne sont pas pertinents au regard de l'activité de ce budget annexe.

2.4 LA DETTE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le budget annexe « régie d'action sociale » n'a pas d'encours de dette, ni d'emprunt d'équilibre.

3. LE BILAN DE L'ACTIF ET DU PASSIF DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente un bilan synthétique de l'actif et du passif du budget annexe « régie d'action sociale » :

Actif net	2024	2025	Evolution 2024-2025 en %	Passif	2024	2025	Evolution 2024-2025 en %
Immobilisations incorporelles (nettes)	114	64	0%	Fonds propres	219	222	1%
Immobilisations corporelles (nettes)	106	108	3%	Provisions pour risques et charges	73	74	0%
Immobilisations financières		0	0%	Dettes financières à long terme	0	0	0%
Total actif immobilisé	219	172	-21%	Dettes à court terme	2 937	605	-79%
Total actif circulant	3 010	1 263	-58%	Comptes de régularisations	0	535	0%
Total actif	3 229	1 435	-56%	Total passif	3 229	1 435	-56%

Le bilan du budget annexe « régie d'action sociale » est à hauteur de 1 435 k€.

L'actif est principalement constitué d'un actif circulant de 1 263 k€, tandis que l'actif immobilisé s'élève à 172 k€. Peu d'équipements sont nécessaire à l'activité, ce qui explique le faible niveau de l'actif immobilisé.

Au passif, les fonds propres atteignent 222 k€, et les provisions pour risques et charges 74 k€. Aucune dette financière à long terme n'est constatée.

Le bilan met ainsi en évidence une absence d'endettement financier et un poids important des opérations de gestion courante.

4. LA PROGRAMMATION PLURIANNUELLE DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

Le tableau ci-dessous présente les programmes qui apparaissent dans la programmation pluriannuelle des investissements du budget annexe « régie d'action sociale » avec les principaux indicateurs de suivi.

Libellé du programme	Libellé de l'autorisation de programme	Montant de l'autorisation de programme (en K€) au 31/12/2025	Montant réalisé au 31/12/2024 (en K€)	Montant annuel des crédits de paiements réalisé en 2025	Montant réalisé au 31/12/2025 (en K€)	Taux d'avancement au 31/12/2025	Ratio de couverture* (en année)
Logistique (A140G20D01)	LOGISTIQUE GESTION MDTURE 2020-26	149 K€	101 K€	8 K€	109 K€	73%	5
Numérique (A120G20D01)	NUMERIQUE GESTION MDTURE 2020-26	310 K€	139 K€	30 K€	169 K€	54%	5
Parc Automobile (A150G20D01)	PARC AUTOMOBILE GESTION MDTURE 2020-26	40 K€	30 K€	0	30 K€	75%	0
SOUS-TOTAL		499 K€	269 K€	38 K€	307 K€	62%	5

* Rapport entre le reste à mandater de l'autorisation de programme au 31 décembre de l'exercice et le montant des crédits de paiements réalisé de l'exercice.

Le volume des autorisations de programme (AP) s'élève à **499 k€**.

Ce volume se décline en **3 autorisations de programme** respectivement dédiées à la **logistique**, au **numérique** et au **parc automobile**.

Les investissements 2025 ont été dédiés à l'achat de mobilier, matériel informatique, fournitures.

Le **montant réalisé au 31/12/2025** s'élève à **307 k€**, soit un taux d'avancement de 62%.

Le taux d'affectation des autorisations de programme votées est de 100%.

Le montant des autorisations de programme à annuler en application des règles de caducité est de 0 €.

5. LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

5.1 LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En K€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Recettes réelles	8 758	11 872	9 227	78%	5%
Recettes de gestion courante	8 758	11 871	9 225	78%	5%
70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses	1 069	1 135	1 319	116%	23%
74 - Dotations et participations	7 276	10 430	7 063	68%	-3%
75 - Autres produits de gestion courante	377	295	826	280%	119%
013-Atténuation des charges	36	11	18	166%	-51%
Autres recettes de fonctionnement	0	1	2	181%	n/a
77 - Produits exceptionnels	0	0	1	0%	n/a
78 - Reprises sur provisions semi-budgétaires	0	1	1	100%	n/a
Total recettes de fonctionnement	8 758	11 872	9 227	78%	5%
R 002 Résultat reporté ou anticipé	0	0	0	0%	n/a
Total des recettes de fonctionnement cumulées	8 758	11 872	9 227	78%	5%

Le total des recettes de fonctionnement s'élève à **9 227 k€**, soit un taux d'exécution de **78%**, et une augmentation de +5% par rapport à 2024. Les recettes 2025 sont majoritairement composées de la **participation versée par le budget principal**, qui représente **77%** du total.

- ✓ La participation 2025 (chapitre 74) versée par le budget principal pour assurer l'équilibre de la section de fonctionnement s'élève à **7 063 k€** contre 7 276 k€ en 2024, soit une légère baisse de -3% ;
- ✓ Les recettes liées aux ventes de prestations (chapitre 70) : billetterie, chèques vacances, voyages atteignent **1 319 k€ en 2025**, contre 1 069 k€ en 2024 ;
- ✓ L'augmentation des autres produits de gestion courante (chapitre 75) est principalement liée par la régularisation des rattachements 2024.

5.2 LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En K€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Dépenses réelles	8 586	11 717	9 143	78%	6%
Dépenses de gestion courante	8 513	11 710	9 136	78%	7%
011 - Charges à caractère général	5 864	8 189	6 226	76%	6%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	1 413	1 375	1 375	100%	-3%
65 - Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	1 236	2 146	1 534	71%	24%
Autres dépenses de fonctionnement	73	7	7	100%	-90%
68 - provisions	73	7	7	100%	-90%
Dépenses d'ordre	15	155	85	55%	452%
023 - Virement à la section d'investissement	0	57	0	0%	n/a
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15	98	85	86%	452%
Total dépenses de fonctionnement	8 601	11 872	9 227	78%	7%
D 002 Déficit d'exploitation reporté de N - 1	0	0	0	n/a	n/a
Total des dépenses de fonctionnement cumulées	8 601	11 872	9 227	78%	7%

Les **dépenses** totales de **fonctionnement** de l'exercice **2025** s'élèvent à **9 227 k€**, soit une **augmentation** globale de **7%** par rapport à **2024**.

L'augmentation résulte majoritairement de l'augmentation des charges à caractère général, et des autres charges de gestion courante :

- ✓ Les charges à caractère général (chapitre 011) présentent une hausse de 6% par rapport à 2024, et regroupent les chèques cadeaux, les participations voyages, hébergements, vacances et l'enveloppe culture, soit un montant de **6 226 k€ en 2025** contre 5 864 k€ en 2024 ; cette hausse s'explique notamment par la régularisation des rattachements 2024 ;
- ✓ Les charges de personnel (chapitre 012) sont en légère diminution (-3%) par rapport à 2024, soit un montant de **1 375 k€ en 2025** contre 1 413 k€ en 2025 ; le plafond d'emplois permanents a été fixé à 20 ETP (Emploi Temps Plein) ;
- ✓ Les autres charges de gestion courantes (chapitre 65) sont en hausse, passant de **1 534 k€ en 2025** à 1 236 k€ en 2024, et sont entre autres composées des chèques vacances, chèques emplois services universels, allocations handicapés, secours d'urgence. Cette hausse s'explique principalement par les chèques emplois services universels.

6. LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET ANNEXE « REGIE D'ACTION SOCIALE »

6.1 LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En K€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Dépenses réelles	179	160	38	24%	-79%
Dépenses d'équipement	179	158	38	24%	-79%
20 - Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	114	131	11	9%	-90%
21 - Immobilisations corporelles	30	27	27	99%	-9%
23 - Immobilisations en cours	36	0	0	n/a	-100%
Dépenses financières	0	2	0	5%	n/a
27 - Autres immobilisations financières	0	2	0	5%	n/a
Dépenses d'ordre	0	36	36	100%	n/a
041 - Opérations patrimoniales	0	36	36	100%	n/a
Total dépenses d'investissement	179	196	74	38%	-59%
D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0	157	0	0%	n/a
Total des dépenses d'investissement cumulées	179	353	74	21%	-59%

Sur l'exercice **2025**, le total des dépenses d'investissement est de **74 k€**, en diminution de **-59%**, cette baisse s'explique par le niveau exceptionnellement élevé des dépenses enregistrées en 2024, consécutif à la mise en place du nouveau périmètre d'intervention de la régie d'action sociale au 1er janvier 2024.

Le **taux d'exécution 2025** des trois autorisations de programme (logistique, numérique, parc automobile) s'établit à **52%**.

6.2 LES RECETTES D'INVESTISSEMENT DU COMPTE FINANCIER UNIQUE

En K€	CA 2024	Total "voté" 2025	CFU 2025	Taux d'exécution 2025	Evolution CFU 2024/2025 en %
Recettes réelles	5	162	160	99%	3148%
Recettes financières	5	162	160	99%	3147%
10- Dotations, fonds divers, réserves	5	162	160	99%	3144%
Recettes d'ordre	15	191	121	63%	689%
021 - Virement de la section de fonctionnement	0	57	0	0%	n/a
040 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	15	98	85	86%	452%
041 - Opérations patrimoniales	0	36	36	100%	n/a
Total recettes d'investissement	20	353	281	79%	1286%
R 001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé	0	0	0	n/a	n/a
Total des recettes d'investissement cumulées	20	353	281	79%	1286%

Les **recettes réelles d'investissement 2025** proviennent principalement de l'**affectation en section d'investissement**, à hauteur de **157 k€**, destinées à couvrir le besoin de financement de cette section. Elles comprennent également, à titre marginal, le **FCTVA 2025 (Fonds de Compensation pour la TVA)** relatif aux dépenses 2023, pour un montant de **3 k€**.

Les **recettes d'ordre 2025** sont constituées des **dotations aux amortissements** pour **85 k€**, et de la **résorption d'avances** pour **36 k€**.